



provence
alpes agglomération



Bilan PCAET 2020-2025 à mi-parcours

Rappel des obligations

Ce que dit la réglementation :

Article L.2224-34 du code général des collectivités territoriales : « Les EPCI (...), lorsqu'ils ont adopté le PCAET, sont les coordinateurs de la transition énergétique. Ils animent et coordonnent, sur leur territoire, des actions dans le domaine de l'énergie en cohérence avec les objectifs du PCAET et avec le SRCAE, ou le schéma régional en tenant lieu, en s'adaptant aux caractéristiques de leur territoire. »

Article R.229-51 du code de l'environnement : « IV. – Le dispositif de suivi et d'évaluation porte sur la réalisation des actions et le pilotage adopté. Il décrit les indicateurs à suivre au regard des objectifs fixés et des actions à conduire et les modalités suivant lesquelles ces indicateurs s'articulent avec ceux du schéma régional prévu à l'article L. 222-1 ainsi qu'aux articles L. 4433-7 et L. 4251-1 du code général des collectivités territoriales. Après trois ans d'application, la mise en œuvre du plan climat-air-énergie territorial fait l'objet d'un rapport mis à la disposition du public. »

L'outil Climat Air Energie

- Il répond aux exigences du décret n°2016-849 du 16 juin 2016 concernant les attentes de l'Etat sur l'évaluation des PCAET à 3 et 6 ans
- Un jugement évaluatif produit par un conseiller accrédité par l'ADEME et un auditeur qui émettent des recommandations pour les 3 années suivantes
- Un suivi annuel du plan d'actions par le conseiller

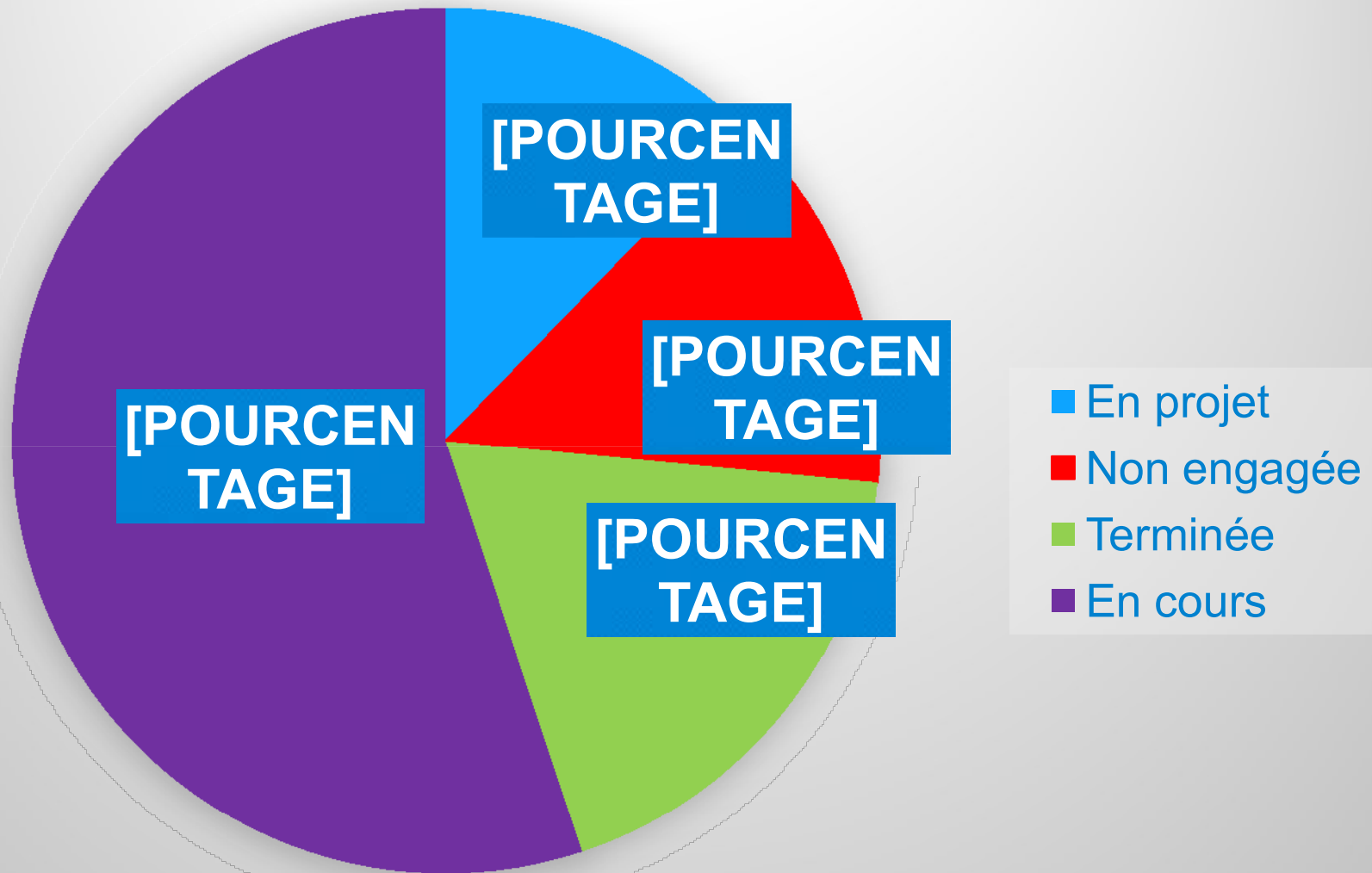
Avancement du plan d'actions

Depuis 2020, près des $\frac{3}{4}$ des 49 actions engagées et/ou réalisées (55% + 19 %)

| Axes | Avancement des actions |
|------------------------|---|
| Mobilité | 6 des 10 actions terminées ou en cours |
| Habitat | 6 des 8 actions terminées ou en cours |
| Ecoresponsabilité | 10 des 11 actions terminées ou en cours |
| Energies renouvelables | 4 des 7 actions en cours |
| Economie | 4 des 6 actions terminées ou en cours |
| Changement climatique | 5 des 7 actions terminées ou en cours |

Avancement du plan d'actions

Avancement - point d'étape mars 2023



Avancement du plan d'actions

| MOBILITE - ORIENTATIONS | N° | MOBILITE - OBJECTIFS OPÉRATIONNELS |
|--|----|--|
| Définir la stratégie de mobilité de PAA | 1 | Mettre en place un schéma de mobilité à l'échelle de PAA |
| | 2 | Structurer un réseau de mobilité verte |
| Soutenir et développer les actions engagées vers les modes de déplacements moins carbonés sur l'ensemble du territoire | 3 | Favoriser le covoiturage de proximité par la création d'une plateforme de partage |
| | 4 | Optimiser et améliorer l'offre de transport existante à destination des habitants mais aussi des touristes |
| | 5 | Améliorer l'accès au vélo sur PAA et développer l'offre électrique |
| | 6 | Développer la filière Bio GnV (en lien avec le projet « méthanisation ») |
| | 7 | Favoriser l'utilisation des bornes de recharge pour véhicule électrique |
| Déployer le numérique et appuyer la communication autour de la mobilité alternative | 8 | Favoriser la mise en place de plans de déplacements pour les entreprises et les administrations |
| | 9 | Limiter les besoins en déplacements grâce au déploiement de la fibre |
| | 10 | Rendre plus lisible l'offre de services sur tous les modes de transports |

Avancement du plan d'actions

| HABITAT - ORIENTATIONS | N° | HABITAT - OBJECTIFS OPÉRATIONNELS |
|---|----|---|
| Sensibiliser à la rénovation énergétique | 11 | Communiquer sur la transition énergétique (dont la rénovation thermique et les économies d'énergie) |
| | 12 | Sensibiliser les enfants à la transition énergétique |
| Outiller l'Agglomération pour assurer un accompagnement efficace des particuliers | 13 | Veiller à intégrer les opérations de rénovations thermiques dans le futur PLH |
| | 14 | Créer ou missionner un service d'accompagnement dédié pour la précarité énergétique |
| | 15 | Accompagner les porteurs de projets |
| Fédérer les acteurs et rendre plus lisible l'offre de rénovation / construction | 16 | Valoriser les métiers du bâtiment - Communiquer et mobiliser les réseaux pour développer l'offre de formation |
| | 17 | Inciter les professionnels à monter en compétence |
| Inciter au développement des EnR dans le bâti notamment en auto consommation | 18 | Appuyer le développement de système PV en autoconsommation |

Avancement du plan d'actions

| ECO-RESPONSABILITE - ORIENTATIONS | N° | ECO-RESPONSABILITE - OBJECTIFS OPÉRATIONNELS |
|--|----|---|
| Assurer l'exemplarité des services administratifs en termes de mobilité | 19 | Mettre en place un plan de déplacement administration |
| | 20 | Optimiser la flotte de véhicule de PAA |
| Améliorer le patrimoine public bâti (bâtiments et éclairage public) | 21 | Poursuivre l'accompagnement CEP pour PAA et l'ensemble des communes membres volontaires |
| | 22 | Mettre en place un programme pluriannuel de travaux sur le patrimoine de PAA |
| | 23 | Développer les productions d'énergies renouvelables sur le patrimoine de PAA |
| | 24 | Mieux gérer les consommations de l'éclairage public |
| | 25 | Accompagner le récupération de Certificat d'économie d'énergie |
| Poursuivre les objectifs du Territoire Zéro Déchets Zéro Gaspillage) | 26 | Poursuivre la mise en œuvre le plan d'actions TZDZG 2016-2018 (Territoire Zéro Déchets Zéro Gaspillage) |
| | 27 | Améliorer l'économie circulaire |
| Déployer l'écoresponsabilité à toutes les compétences de PAA | 28 | Travailler sur tous les marchés publics pour intégrer des critères environnementaux |
| Assurer le suivi du PCAET | 29 | Pérenniser les instances de pilotage du projet et évaluer les effets du PCAET |

Avancement du plan d'actions

| ENERGIES RENOUVELABLES - ORIENTATIONS | N° | ENERGIES RENOUVELABLES - OBJECTIFS OPÉRATIONNELS |
|---|----|--|
| Faire émerger une filière méthanisation sur le territoire | 30 | Poursuivre l'étude pour un projet de méthanisation |
| Maitriser le développement de la filière bois énergie | 31 | Assurer le suivi de la charte forestière de territoire |
| | 32 | Développer les chaufferies bois en cohérence avec la structuration de la filière |
| Coordonner le déploiement des EnR dans le respect de la qualité paysagère et environnementale du territoire | 33 | Être représenté au sein des instances qui statuent sur les projets des EnR (CRE, guichet unique, ..) |
| | 34 | Structurer des réseaux de chaleur intégrant les énergies renouvelables. |
| Etudier les opportunités de productions sur l'ensemble de filières non exploitées à ce jour | 35 | Valider l'opportunité d'une unité POWER TO GAS avec les opérateurs privés |
| | 36 | Développer le financement citoyen des projets EnR / la participation citoyenne aux projets EnR |

Avancement du plan d'actions

| ECONOMIE - ORIENTATIONS | N° | ECONOMIE - OBJECTIFS OPÉRATIONNELS |
|---|----|--|
| Accompagner la filière agroalimentaire à structurer les circuits courts via un Programme Alimentaire Territorial | 37 | Elaborer/ Structurer une stratégie de développement agricole en fonction des spécificités des filières. |
| | 38 | Favoriser la création de magasins de producteurs / marchés de producteurs adaptés au territoire et promouvoir le label Géofood |
| Promouvoir toutes les filières de valorisation des ressources locales | 39 | Valoriser les bois d'œuvre locaux dans les constructions publiques du territoire en lien avec le CFT |
| Fédérer les entreprises vertueuses pour les attirer sur le territoire | 40 | Faire évoluer les zones d'activités vers des pratiques plus vertueuses |
| Développer une offre de tourisme durable | 41 | Promouvoir le label UNESCO Géoparc de Haute Provence et favoriser son appropriation |
| | 42 | Encourager et accompagner l'évolution des pratiques chez les hébergeurs touristiques |

Avancement du plan d'actions

| ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ORIENTATIONS | N° | ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE OBJECTIFS OPÉRATIONNELS |
|---|----|---|
| Préserver la ressource en eau | 43 | Optimiser les réseaux d'eau / rendement |
| | 44 | Inciter à l'installation de dispositif de récupération des eaux de pluie |
| Assurer une gestion durable des espaces naturels, forestiers et des zones humides Valoriser et préserver la biodiversité | 45 | Sensibiliser et mobiliser l'ensemble des acteurs sur la conservation et la gestion de la biodiversité |
| | 46 | Développer une filière de tourisme d'observation de la nature et de découverte de la biodiversité |
| | 47 | Adapter l'économie touristique de montagne à l'évolution du changement climatique |
| Lutter contre les risques naturels | 48 | Suivre les actions dans le cadre de la compétence GEMAPI |
| | 49 | Mettre en place une stratégie d'adaptation et de sécurisation liée à l'expansion des feux de forêt |

Appréciation des dynamiques

- Emissions GES annuelles : baisse de 2,6% (source CIGALE 2019)
- Consommation énergétique annuelle : stable à 1175 GWh
- Production de déchets globale : + 8 % dont 313 kg/hab/an OMR
- Part des achats d'électricité renouvelable de la collectivité : 100 % depuis 2018
- Bilan GES PAA : diminution de 4 % depuis 2017

Les autres évaluations

- **Stratégie partenariale : bonne mais à renforcer**
- **Portage politique et pilotage : bons**
- **Organisation interne et RH : satisfaisante**

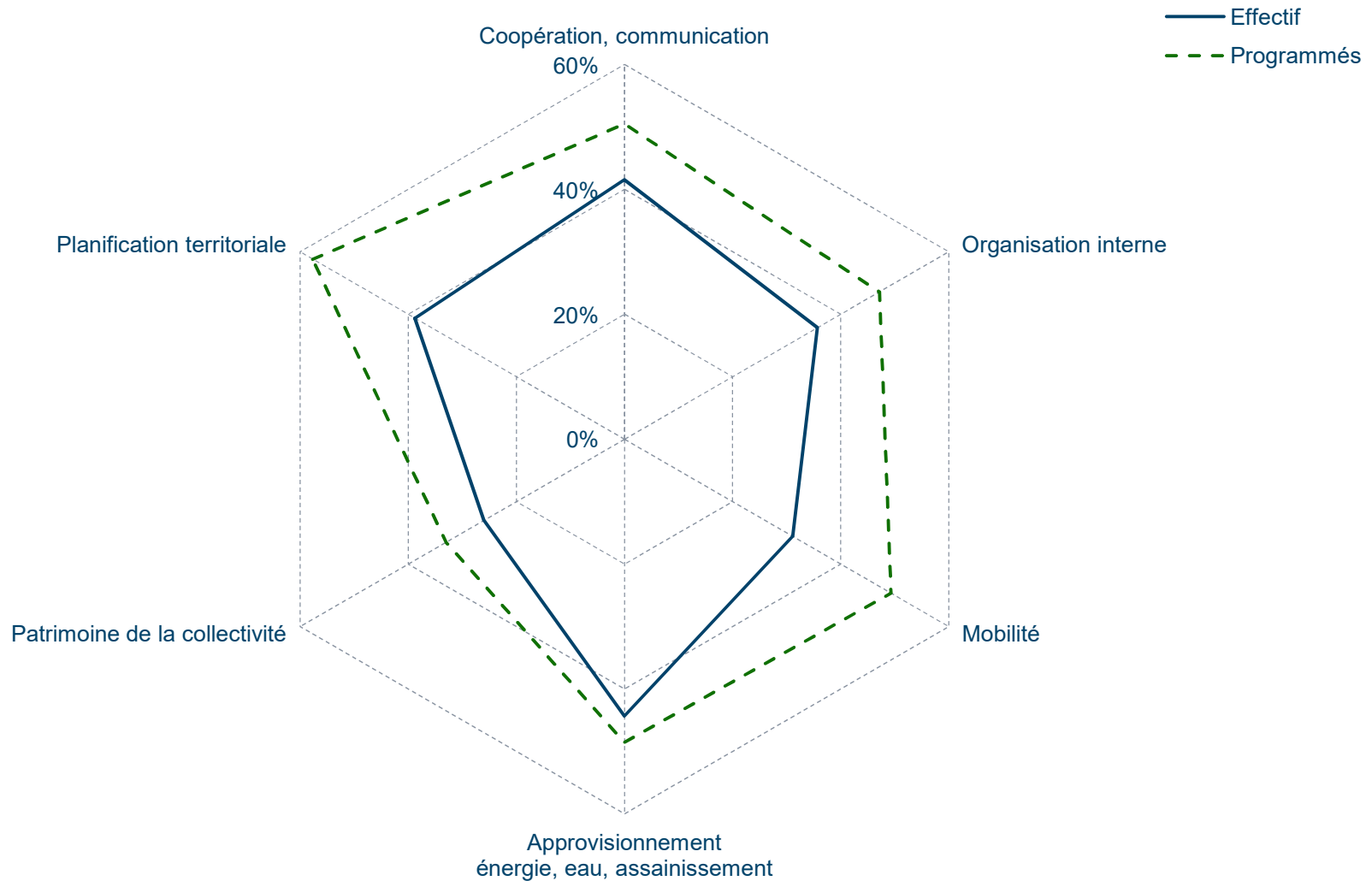
Le budget du plan d'actions

Les dépenses d'investissement globales de Provence Alpes Agglomération s'élèvent à 1,2 million d'euros auquel il convient de rajouter 1,4 million d'euros de subventions obtenues. L'investissement global s'établit donc à 2,6 millions d'euros.

| AXES | PART PAA | PART SUBVENTIONS | ORIGINE SUBV |
|--------------------------------------|--------------------|--------------------|--|
| MOBILITE | 96 788 € | 347 801 € | Etat, Région, Europe |
| HABITAT | 83 000 € | 50 000 € | Région, Europe |
| ECORESPONSABILITE-DECHETS | 748 524 € | 535 912 € | ADEME, DETR,DISL, Europe, Région |
| ENR | 40 406 € | 108 720 € | ADEME, Région, Europe |
| ECONOMIE | 59 360 € | 78 110 € | DRAAF, DREAL, Région, Département |
| CHANGEMENT CLIMATIQUE - BIODIVERSITE | 154 867 € | 315 456 € | Europe, Agence de l'eau, Etat, Région, Département |
| TOTAL | 1 182 945 € | 1 435 999 € | |

Taux de réalisation

Taux de réalisation par domaine (en % des points potentiels)





Fusion PCAET et COT :
Une feuille de route globale pour
la transition écologique

Des plans d'actions qui se complètent

RAPPEL - Méthode de construction du programme d'actions COT :

1. Analyse des **points faibles** mis en lumière dans les audits (éco-exemplarité et animation territoriale)
2. Croisement avec les **objectifs** inscrits aux autres plans existants
3. Ateliers techniques sur les capacités de mise en œuvre
4. Construction de **sept** fiches d'orientations



Le COT comme une actualisation du PCAET



Le reste du PCAET doit également être mis en œuvre pour progresser dans les référentiels

Des plans d'actions qui se complètent

6 axes pour 49 actions :



- ❖ Mobilité
- ❖ Habitat
- ❖ Écoresponsabilité de PAA et des communes engagées
- ❖ Développement des énergies renouvelables
- ❖ Transition énergétique dans l'économie du territoire
- ❖ Anticipation des impacts du changement climatique

5 axes pour 23 actions :



- ❖ Maîtrise de l'énergie
- ❖ Eco-exemplarité de la mobilité
- ❖ Optimisation de l'eau et assainissement
- ❖ Animation territoriale de l'économie circulaire
- ❖ Amélioration et renforcement du SPGD

Objectif fondateur de PAA

Devenir territoire à énergie positive avant 2050

Feuille de route 2023

PATRIMOINE

Poursuite des projets de développement EnR
Deux derniers changements de chaudière
Mise en place de la télégestion dans certains bâtiments

Rénovation du parc de l'éclairage public

Début des travaux aux Lauzières
Avancement sur l'étude de la crèche de Moustiers

Démarche sur les usages du tertiaire ?

Dépôt des autorisations du projet de méthaniseur
Vote de la prise de participation de PAA

Démarche sur les achats responsables ?

ECONOMIE CIRCULAIRE

Deuxième génération du PAT : gouvernance élargie, nouveau programme d'actions et outils de suivi

Diagnostic économie circulaire : identifier les enjeux, les capacités et les acteurs

Feuille de route 2023

Début des travaux sur la Moyenne-Durance et Digne-les-Bains pour le passage en colonne

Modernisation de la billettique
Investissement en nouveaux bus OLEO100

DECHETS

Recrutements, évolutions
RH, investissements en matériel

Installation et inauguration de plateformes de compostage collectif, formations
Vente de composteurs individuels

MOBILITE & TRANSPORTS

Développement d'une solution de covoiturage
Phase de travaux pour les stationnements vélo
Deuxième édition de la fête du Vélo

BIODIVERSITE

9^{ème} édition du Festival de la biodiversité Inventerre
Marathon : avancement des 8 projets de haies et 10 projets de mares
Nouvel appel à candidatures en septembre

TRANSITION ECOLOGIQUE

Formations des élus et techniciens
Temps forts de sensibilisation du grand public
(cafés de la transition, Forum, projections)



provence
alpes agglo



Demandes de labellisations sur les référentiels

Décrocher les étoiles ?



37%
Objectif
2025 : 46%

Référentiel Climat Air Énergie

Niveau de labellisation actuel



Décrocher les étoiles

30%
Objectif
2025 : 40%

Référentiel Économie Circulaire

Non labellisé



Décrocher les étoiles

Critères pour la 2^{ème} étoile :

- Renseigner tous les statuts du référentiel
- Atteindre un score d'**au moins 35 % d'actions** réalisées et le prouver
- Être une collectivité engagée dans une politique CAE et le prouver

Procédure :

Dépôt d'un dossier de candidature le 6 juin
Examen par une Commission Nationale du Label indépendante

Critères pour la 1^{ère} étoile :

- Renseigner tous les statuts du référentiel
 - Être une collectivité engagée dans une politique Économie Circulaire et le prouver
 - Respecter quelques actions réalisées
- Une action manquante à ce jour : diagnostic Eci

Procédure :

Un clic pour approuver la demande de reconnaissance.

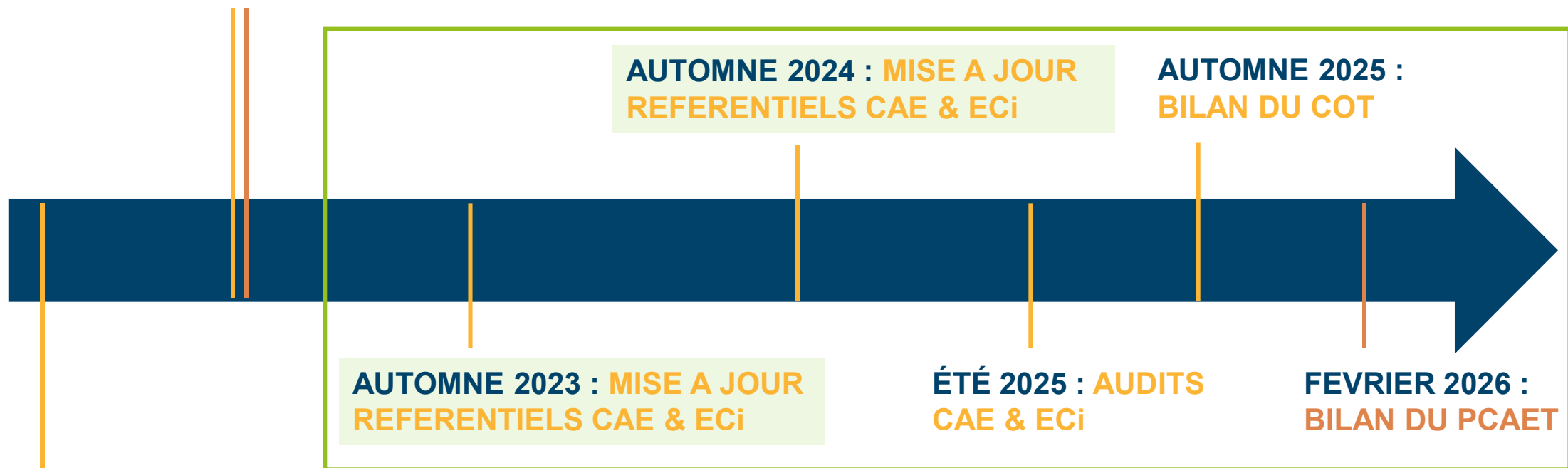


provence
alpes agglo



Calendrier

JUIN 2023 : LABELLISATION CAE
ENVOI RAPPORT D'ÉVALUATION A
MI-PARCOURS DU PCAET



JANVIER 2023 : VALIDATION DU
PLAN D'ACTIIONS CAE & ECI
COMME ANNEXE DU PCAET

Suivi de la feuille de route transition écologique